



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Le 8 septembre 2014

Monsieur David THIEULIN  
Inspecteur d'académie  
Inspecteur pédagogique régional d'allemand

à

Mesdames et Messieurs les professeurs  
d'allemand

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement de l'enseignement public et privé

## ENVOI PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Rectorat

Objet : Lettre de rentrée

Inspection Pédagogique  
Régionale

Chères et chers collègues,

Dossier suivi par  
David THIEULIN  
IA-IPR d'allemand  
Téléphone  
02 32 08 91 20  
02 32 08 91 23  
Fax  
02 32 08 91 24  
Mél.

Après avoir exercé les mêmes fonctions dans l'académie d'Amiens, j'aurai donc le plaisir de vous accompagner à compter de cette rentrée en tant qu'IA-IPR d'allemand – mission que j'exerce aussi dans l'académie de Caen. Je succède ainsi à Jean-Michel Hannequart qui a assuré un intérim d'un an avec beaucoup d'engagement. Je l'en remercie très chaleureusement en votre nom à toutes et à tous. Je sais néanmoins la satisfaction qu'il éprouve à pouvoir se consacrer à nouveau pleinement à ses classes et lui souhaite bon vent sur la côte havraise.

[david.thieulin@ac-rouen.fr](mailto:david.thieulin@ac-rouen.fr)

### 1- Préambule commun aux disciplines

***La refondation de l'École de la République fait de la qualité le cœur de ses enjeux et de la formation des enseignants un facteur déterminant de la réussite éducative.***

*Dans notre académie, cette refondation s'appuie sur le nouveau [Projet Académique 2014-2017](#) structuré autour de quatre axes :*

- > Axe 1 : [L'ambition pour chaque parcours](#)
- > Axe 2 : [Former un élève connecté et participatif](#)
- > Axe 3 : [L'éducation dans un monde ouvert](#)
- > Axe 4 : [Des réseaux, des chaînes d'action au service d'une stratégie](#)

*Les orientations du Projet Académique permettent au collège des IA-IPR de l'académie de Rouen de définir les contours d'une culture commune pour mieux accompagner les professeurs dans la diversité de leurs missions. Cette culture partagée s'appuie sur le contenu du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, paru au [BO n° 30 du 25 Juillet 2013](#). Elle vise à donner de l'ambition au parcours des élèves, notamment par la continuité des apprentissages, la complémentarité des actions, le décloisonnement des disciplines et le développement de pratiques numériques, réflexives et éclairées. Ce sont là des leviers qui participent à la formation d'élèves connectés, ouverts et respectueux des autres.*

*De plus, cette année sera marquée par la mise en place des Conseils école-collège, différentes consultations (socle commun, programmes du collège, programme d'enseignement moral et civique,...), la conférence nationale sur l'évaluation et la refondation de l'éducation prioritaire. Ces perspectives doivent elles aussi donner le cap de la réflexion et de l'action pédagogiques collectivement déployées dans les établissements.*

Lors des rencontres individuelles et collectives dans vos établissements, l'observation et l'accompagnement menés par les IA-IPR (conseils, formations, inspections, etc.) porteront principalement sur :

- Les pratiques d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves ;
- La prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissage ;
- La mise en activité des élèves au service de l'acquisition de connaissances et de la construction de compétences ;
- La place du numérique dans les choix didactiques et pédagogiques;
- La mise en œuvre d'un travail d'équipe pédagogique et éducatif cohérent avec les orientations disciplinaires et les objectifs du projet d'établissement ;
- L'implication de tous dans la construction des parcours des élèves.

Tout en souhaitant vous accompagner dans l'analyse de vos pratiques pédagogiques, les IA-IPR resteront à l'écoute des remarques formulées et seront attentifs au développement de dispositifs contribuant à la réussite de tous les élèves.

## **2- Vie de la discipline**

---

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à tous les collègues nouvellement nommés dans notre académie et d'adresser mes félicitations aux lauréats des différents concours internes et externes de recrutement. Cette année nous rejoignent pas moins de **onze professeurs stagiaires** (CAPES 2013, CAPES exceptionnel 2013-2, CAPES renouvelé, agrégation, etc.) qui seront suivis dans leur formation par notre collègue **Jocelyne Pierre** dont je tiens à saluer ici l'engagement généreux et constant au service de notre discipline. Beaucoup d'entre vous ont aussi été sollicités pour les accompagner au délicat moment de leur entrée dans le métier ; qu'ils en soient sincèrement remerciés. Dans le même temps, d'autres collègues partent en retraite : puissent-ils trouver toute la quiétude indispensable à cette nouvelle étape de leur vie.

En ce début d'année scolaire, je tiens à vous livrer quelques bilans et informations relatifs à notre discipline, ainsi qu'à vous suggérer quelques pistes de travail :

## **3- L'enseignement de l'allemand dans la continuité école-collège-lycée**

---

### **Mise en place des conseils école-collège et participation aux consultations nationales :**

Même si l'allemand n'est pas enseigné dans les écoles élémentaires publiques du secteur de recrutement de votre collège, vous pouvez faire connaître à votre chef d'établissement et au Conseil pédagogique votre intérêt pour les travaux du **conseil école-collège**. La composition et les modalités de fonctionnement de cette nouvelle instance inter-degré qui doit « *contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège* » sont précisées dans le B.O. n°32 du 5 septembre 2013. De même, **n'hésitez pas à prendre toute votre part dans les différentes consultations qui vont s'engager cette année** : conférence nationale sur l'évaluation des élèves ; projet de Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture ; nouveaux programmes de collège (entrée en vigueur progressive à partir de 2016), etc.

### **Les sections bilangues « anglais-allemand » :**

Si ce dispositif présent en classe de Sixième et de Cinquième a été créé initialement pour favoriser la continuité de l'apprentissage des langues vivantes, de l'école élémentaire au collège, en offrant aux élèves germanistes issus de CM2 la possibilité de poursuivre la découverte de l'allemand tout en débutant celle de l'anglais, **les sections bilangues accueillent aujourd'hui principalement des anglicistes qui ont décidé d'anticiper l'apprentissage de leur seconde langue vivante**

**étrangère.** L'intérêt de ce dispositif réside avant tout dans le transfert de stratégies d'acquisition d'une langue à l'autre. Celui-ci est rendu possible par la **coopération étroite des professeurs d'anglais et d'allemand** qui harmonisent leurs pratiques d'enseignement et d'évaluation, développent des approches méthodologiques communes, établissent des passerelles entre les deux langues et évoquent les traits culturels des pays anglophones et germanophones dans une perspective contrastive. Aussi certains établissements proposent-ils aux élèves des créneaux bimensuels co-animés par les professeurs d'anglais et d'allemand. Notre académie compte ainsi **plus de 140 sections bilangues anglais-allemand** (établissements de l'enseignement public et privé).

- **L'évaluation des classes de Cinquième des collèges ECLAIR et RRS :**

Menée au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) dans les **cinq grands domaines de l'activité langagière** (compréhension de l'oral, expression orale discursive et dialoguée, compréhension de l'écrit et expression écrite), l'évaluation des élèves de Cinquième a concerné en 2013-2014 **333 germanistes issus de 20 établissements** (5 ECLAIR et 15 RRS). Si le nombre de collèges ayant décidé de prendre part au dispositif est en net recul (-30 % / 2013), la somme des élèves évalués reste significative (-7 % / 2013). Je remercie donc chaleureusement tous les collègues qui – soit qu'ils aient rejoint le dispositif en 2014, soit qu'ils l'aient intégré depuis plusieurs années – contribuent à cet éclairage particulièrement intéressant sur les **compétences développées par nos jeunes « utilisateurs élémentaires » de la langue allemande** au moment où ils s'apprentent à franchir le seuil du palier 2 du collège. Le protocole d'évaluation, à de très légers remaniements près, était identique à celui de l'an passé. Ses concepteurs avaient alors eu à cœur d'ancrer chaque tâche évaluative dans un scénario vraisemblable et de soigner la clarté et la concision des consignes. L'on enregistre, au bout du parcours, **un taux global de réussite en hausse de 5 points** par rapport à l'édition 2013 (**83,6 %** contre 78,8 %). J'invite évidemment le plus grand nombre de professeurs enseignant dans un collège de l'éducation prioritaire à s'engager dans ce protocole !

- **Les sections européennes :**

Les sections européennes proposent un enseignement ouvert sur les pays étrangers par **l'apprentissage renforcé d'une langue étrangère** (au moins en Quatrième / Troisième), la connaissance approfondie de la **culture du pays** de la section et l'enseignement en langue étrangère d'une **discipline non linguistique (DNL)** à partir de la classe de Seconde. Elles existent dans les collèges à partir de la classe de 4<sup>ème</sup> (plus exceptionnellement en 6<sup>ème</sup>), les lycées d'enseignement général et technologique, et les lycées professionnels. À la rentrée 2014, l'académie de Rouen compte **33 sites européens pour l'allemand**, dont une création au Lycée François I<sup>er</sup> du Havre (DNL : mathématiques). Certaines implantations sont néanmoins fragiles et il vous incombe de mettre en confiance et de persuader des élèves de Cinquième et de Troisième susceptibles d'être intéressés par la découverte ou la poursuite de ce parcours original. Voici la répartition des sites selon leur localisation et le type d'établissement :

	Eure		Seine-Maritime		
	CLG	LGT	CLG	LGT	LP
<b>Public</b>	4	1	16	8	1
<b>Privé</b>	0	0	2	1	0

Cette année, sur 125 candidats de Terminale inscrits en section européenne « allemand », 111 ont obtenu la « mention européenne » au baccalauréat, soit un taux de réussite de près de 90 %. Félicitations à eux et à leurs professeurs qui les ont préparés avec une grande efficacité !

- **La certification d'allemand / Deutsches Sprachdiplom 1 :**

La certification d'allemand est un examen facultatif qui permet d'attester un niveau de compétence linguistique reconnu dans tout l'espace européen. Introduite en 2006, cette certification est le fruit d'un partenariat entre la KMK (Conférence des Ministres de l'Éducation de RFA) et le Ministère de l'Éducation Nationale. Si les épreuves, qui correspondent aux cinq activités langagières, visent le

niveau B1 du CECRL, les candidats ont aussi la possibilité de valider un niveau A2. Pour obtenir le diplôme de niveau A2 ou B1, le candidat doit réussir toutes les épreuves de ce niveau, sans possibilité de compensation. À défaut, il obtient une attestation de réussite partielle. Peuvent s'inscrire à ces épreuves des élèves de Troisième et de Seconde.

Près de 800 élèves de notre académie ont participé aux épreuves de la certification d'allemand à la session 2014, soit sensiblement le même nombre que l'année précédente. Je vous adresserai prochainement un courrier spécifique pour vous en présenter les résultats. La Division des Examens et Concours (DEC 7) contactera les établissements, courant octobre, pour vous exposer les modalités d'inscription à l'édition 2015 (vous pouvez d'ores et déjà retenir la **date des épreuves écrites : mardi 10 mars 2015**) et recueillir le nombre d'inscriptions que vous envisagez. Si vous et/ou votre établissement vous apprêtez à prendre part à ce dispositif pour la première fois, je vous serais reconnaissant de me joindre le plus tôt possible par l'intermédiaire de votre chef d'établissement. Il s'agit principalement de recenser les besoins en formation des nouveaux entrants.

#### 4- L'allemand au baccalauréat

- **Bilan du baccalauréat général et technologique :**

Pour la seconde année, la session 2014 du baccalauréat introduisait l'évaluation quasi-généralisée des élèves des classes terminales dans l'ensemble des activités langagières pour la LV1 et la LV2. Des réunions se sont tenues l'an dernier dans chaque bassin afin de tirer un bilan des nouvelles modalités de passation des épreuves et d'écouter vos remarques. À la suite de quoi plusieurs aménagements ont été opérés à l'échelle inter-langue. Ainsi, pour la série L, la session 2014 inaugurerait l'intégration de l'épreuve de spécialité dite *Langue Vivante Approfondie* (LVA) à l'épreuve obligatoire correspondante du tronc commun, pour l'écrit comme pour l'oral dont la durée ne peut désormais excéder 30 minutes. Le barème de la grille d'évaluation de la compréhension de l'oral pour les LV2 a par ailleurs été revu. Voici donc les résultats obtenus aux différentes épreuves d'allemand du baccalauréat dans notre académie (nombre de candidats entre parenthèses) :

Baccalauréat	Séries et épreuves obligatoires	Moyenne des épreuves orales		Moyenne des épreuves écrites
		CO	EO	
Séries générales	S / LV1	14,2 (132)	14,2 (132)	14,4 (128)
	S / LV2	13,6 (1233)	12,7 (1232)	12,6 (1121)
	ES / LV1	12,8 (64)	12,6 (63)	12,8 (60)
	ES / LV2	12,2 (557)	11,9 (555)	12,1 (507)
	L / LV1	13,7 (55)		14,6 (54)
	L / LV2	11,2 (369)		11,5 (321)
	L / LV3	15,1 (12)		
Séries technologiques	STMG / LV1	09,2 (34)	10,4 (34)	08,5 (33)
	STMG / LV2	09,0 (317)	08,6 (317)	08,0 (297)
	ST2S / LV1	09,7 (7)	10,3 (7)	08,3 (7)
	ST2S / LV2 *	10,8 (64)	10,1 (64)	09,3 (59)
	STI2D / LV1	Chiffres non significatifs en raison du faible nombre de candidats		
	STI2D / LV2 **	10,2 (116)	08,9 (115)	06,5 (98)
	STD2A / LV1	Chiffres non significatifs en raison du faible nombre de candidats		
	STD2A / LV2 **	14,6 (11)	10,2 (11)	10,5 (11)
	STL / LV1	Chiffres non significatifs en raison du faible nombre de candidats		
	STL / LV2 **	09,8 (37)	08,3 (37)	06,6 (33)
Hôtellerie / LV1	11,1 (25)			

\* Série ST2S : LV2 obligatoire depuis la session 2014.

\*\* Séries STI2D, STD2A, STL : LV2 facultative jusqu'à la session 2016 incluse.

Si les résultats sont plutôt satisfaisants et assez homogènes dans les différentes activités langagières pour les séries générales, ils sont globalement très moyens, voire insuffisants dans les

séries technologiques, notamment pour quelques épreuves facultatives. Il est vrai que certains candidats préparent ces épreuves avec moins de sérieux et que, par ailleurs, le sujet de LV2 des séries technologiques présentait cette année une complexité particulière. Il devrait en être tenu compte pour la session 2015.

Concernant **l'épreuve de compréhension de l'oral**, il me paraît important d'en rappeler ici l'esprit et les modalités (cf. B.O. n°4 du 23 janvier 2014) : cette épreuve en cours d'année (ECA), qui a pour vocation de mesurer les compétences acquises par les élèves à un moment précis de l'année, au niveau B2 du CECRL pour les LV1 et B1 pour les LV2, doit se dérouler **à l'échelle de la classe** (ou du regroupement d'élèves) et être conduite par l'enseignant de la classe. L'idée n'est donc pas de proposer un support d'évaluation unique à l'ensemble des élèves du niveau terminal, mais bien de recourir au sujet le mieux adapté à chaque classe, **selon les thématiques et problématiques abordées en amont**. Cette échelle de référence ne devrait donc pas conduire systématiquement à la mise en place d'une évaluation différenciée entre séries générales et technologiques, dès lors que les élèves suivent les cours ensemble. De même, cette épreuve devrait pouvoir se dérouler sur le temps de cours ordinaire, les professeurs n'étant pas tenus de la proposer sur un créneau banalisé.

Pour tenir compte des difficultés rencontrées par certains établissements a été mise en place, l'an dernier, une **banque de documents audio et vidéo** destinés à l'évaluation de la compréhension orale au baccalauréat. Celle-ci sera renouvelée cette année par un groupe de travail. Néanmoins, la grande majorité d'entre vous a su sélectionner et utiliser un support personnel directement en lien avec les domaines d'études travaillés en classe.

À toutes celles et tous ceux d'entre vous qui se poseraient encore des questions sur les nouvelles modalités des épreuves de langues vivantes au baccalauréat, je recommande la consultation de la « **Foire aux questions** » (février 2014) téléchargeable sur le site EDUSCOL à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/cid60505/les-nouvelles-modalites-des-epreuves-langues-vivantes.html>. Je vous rappelle par ailleurs l'existence d'une base de données des examens (Prep-Exam) qui propose **l'accès en ligne aux sujets du baccalauréat** des dernières sessions, ainsi que leur téléchargement : <http://eduscol.education.fr/prep-exam>. À toutes fins utiles, je vous redonne également le lien permettant d'accéder aux **ressources d'accompagnement** des programmes d'allemand au lycée : <http://eduscol.education.fr/pid23222/langues-vivantes-lgt.html>.

- **La section binationale Abibac :**

Ce dispositif, ouvert dès la classe de Seconde, permet aux lycéens de réussir le Baccalauréat français et son équivalent allemand, l'Abitur, en trois ans. Outre l'enseignement fondamental, les élèves étudient chaque semaine la littérature allemande et l'histoire-géographie en allemand. Un établissement de l'académie de Rouen propose cet enseignement original : le Lycée Gustave Flaubert de Rouen. Une nouvelle fois, les résultats obtenus par les élèves de la section Abibac du Lycée Flaubert sont remarquables : les **21 candidats ont été reçus**, avec une mention pour chacun (TB : 11 ; B : 8 ; AB : 2). Cela témoigne à la fois de la qualité du travail des élèves et du grand engagement de toute l'équipe enseignante.

## **5- L'allemand dans les Sections de Techniciens Supérieurs (STS)**

---

Des informations spécifiques seront communiquées au fil de l'année aux professeurs intervenant dans les différentes STS de l'académie, notamment pour la mise en œuvre des épreuves orales ponctuelles du BTS.

## **6- L'allemand à l'heure du numérique**

---

« *Faire entrer l'École dans l'ère du numérique* », tel est l'un des enjeux de la refondation de l'École de la République. Chacun est concerné. L'intégration dans les cours des outils nomades (MP3/4,

dictaphones numériques, etc.), du T.B.I., du vidéoprojecteur ou encore l'utilisation des ordinateurs dans les salles informatiques ou « espaces langues » doivent devenir des réflexes. Tous ces supports technologiques sont de nature à offrir à vos cours une plus-value pédagogique.

- **Le Pôle de compétence disciplinaire :**

Depuis plusieurs années, les membres du pôle de compétence disciplinaire œuvrent, à travers la formation en présentiel ou la production de capsules vidéo pédagogiques, à la démocratisation de l'outil numérique dans la classe. Alors qu'il vient de faire valoir ses droits à la retraite, je voudrais rendre ici hommage à notre collègue **Josef Mandl**, jusqu'ici coordonnateur du pôle, qui, de la cassette vidéo au smartphone en passant par bien des outils sophistiqués dont j'ignore seulement le nom, a toujours été à l'avant-garde du développement des nouvelles technologies dans notre discipline. La coordination du pôle sera désormais assurée par Emmanuel Ribot ([emmanuel.ribo@ac-rouen.fr](mailto:emmanuel.ribo@ac-rouen.fr)).

L'an passé, le pôle a honoré une commande pédagogique encore assez inédite : la conception d'un parcours de « **formation hybride** », c'est-à-dire une alternance de modules en présentiel et en distanciel synchrone et asynchrone. Ce travail très conséquent n'a pu profiter qu'à un petit nombre de collègues ; l'expérience sera renouvelée à plus grande échelle cette année. Que tous les membres du pôle soient ici remerciés pour leur investissement sans faille.

D'autres chantiers s'ouvrent déjà, au nombre desquels la **construction d'un nouveau site internet disciplinaire**. En attendant, l'ancien reste actif (<http://allemand.spip.ac-rouen.fr>) et Emmanuel Ribot en est le webmestre.

- **Outils modernes de communication :**

- La **liste de diffusion** ([liste-allemand@ac-rouen.fr](mailto:liste-allemand@ac-rouen.fr)) à laquelle beaucoup d'entre vous sont déjà inscrits a vocation à accueillir de nouveaux noms. Vous en découvrirez la charte et les modalités d'utilisation sur notre site disciplinaire. Ce canal permet de faire circuler avec célérité, et au plus grand nombre, des informations de première main. Il s'agit aussi d'un outil horizontal qui permet au besoin à un collègue d'adresser une demande à ses pairs.

- La **messagerie académique** (<https://webmail.ac-rouen.fr/rouen>), également accessible depuis le portail métier (<https://portail-metier.ac-rouen.fr>) dont vous découvrez les fonctionnalités depuis plusieurs mois, est désormais incontournable.

## **7- Échanges et mobilités individuelles**

---

- **Les échanges scolaires**, fort nombreux dans notre académie, contribuent à entretenir l'amitié franco-allemande et la vitalité de notre discipline. Je sais votre engagement dans des projets participatifs et originaux. Si vous souhaitez entamer un nouvel appariement, la Délégation Académique aux Relations Européennes et internationales et à la Coopération (DAREIC), pilotée par M. Olivier Launay, peut vous aider à trouver un établissement dans l'un des Länder partenaires (Basse-Saxe ou Bade-Wurtemberg) de notre académie. Notre futur site disciplinaire sera aussi là pour refléter ces moments de convivialité et de créativité. N'hésitez pas à communiquer sur ces partenariats en contactant notre webmestre qui se fera un plaisir de mettre vos contributions en ligne !

- **Les programmes individuels d'échanges** *Sauzay* (destinés aux élèves de la Quatrième à la Première pour une durée de deux à trois mois dans le pays partenaire) et *Voltaire* (destinés aux élèves de Seconde principalement) constituent une autre manière de découvrir l'espace germanophone et d'aborder l'altérité. Toutes ces rencontres constituent un levier important pour renforcer la motivation des élèves et donner du sens à leur apprentissage. N'hésitez pas à les aiguiller vers le site de l'OFAJ (<http://www.ofaj.org>) ! La circulaire relative aux échanges individuels *Sauzay* (campagne 2014-2015) et *Voltaire* (campagne 2015-2016) a été publiée au B.O. n°23 du 5 juin 2014 ([http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=79837](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=79837)).

- **Treize supports d'assistants de langue allemande** ont été attribués à notre académie pour l'année scolaire qui commence. À ce jour, malgré l'ouverture à des recrutements locaux, trois postes restent non pourvus. C'est une difficulté récurrente. **Les assistants d'allemand**, dont la mission courra sur six mois, seront accueillis officiellement à l'ESPE de Mont-Saint-Aignan le mercredi 1<sup>er</sup> octobre avec l'ensemble des assistants de langue vivante étrangère. Nos collègues Doris Hennart et Marc Letombe se chargeront de leur formation – qu'ils en soient remerciés.

## **8- Initiatives pédagogiques, partenariats et promotion de l'allemand**

---

- **Les débats citoyens** : sept lycées ont participé l'an dernier aux éliminatoires des débats en langue allemande qui ont eu lieu le mercredi 12 février au Lycée Les Bruyères de Sotteville-lès-Rouen. La finale s'est tenue le 9 avril, dans l'hémicycle de l'Hôtel de Région. Elle a opposé l'équipe du Lycée Flaubert (Rouen) à celle du Lycée Georges Brassens (Neufchâtel-en-Bray) sur le thème : « *Deutschland ist wieder attraktiv ? Das gelobte Land ?* ». C'est l'équipe du Lycée Georges Brassens, qui défendait la thèse négative, qui a remporté la victoire. Félicitations à tous les participants pour ces échanges de qualité et bravo aux enseignants pour la préparation des élèves ! Cette année, les éliminatoires devraient se tenir le mercredi 11 février 2015 et la finale le mercredi 15 avril 2015. Une circulaire de la DAREIC viendra préciser le calendrier et les conditions d'inscription. Souhaitons que vous soyez nombreux à entraîner vos classes dans cette aventure !

- **Le projet KINEMA** (<http://www.kinema.fr>), qui vise à la fois à l'éducation à l'image et à l'apprentissage interculturel, a fêté cette année ses 10 ans ! Ce dispositif académique ambitieux, qui repose sur un partenariat multiple entre la région Haute-Normandie, le Land de Basse-Saxe et le Pôle Image de Haute-Normandie, s'adresse principalement à des élèves de Première. Il se décline désormais en trois volets : le « *KINEMA classique* » auquel participeront, côté français, le Lycée R. Queneau d'Yvetot, le Lycée L. S. Senghor d'Évreux, le Lycée J. Prévert de Pont-Audemer et le Lycée C. Monet du Havre ; le Comenius Regio « *KINEMA – Paroles en images* » auquel prennent part le Lycée R. Queneau d'Yvetot et le Lycée Porte de Normandie de Verneuil-sur-Avre ; le « *KINEMA triangulaire* » (Pologne – Allemagne – France) qui concernera le Lycée François 1<sup>er</sup> du Havre. Les deux films étudiés cette année devraient être *La Graine et le Mulet* (2007), du réalisateur franco-tunisien Abdellatif Kechiche ; et *Jack* (2014), du réalisateur allemand Edward Berger. La rencontre finale aura lieu cette année en Haute-Normandie au mois d'avril 2015. Je remercie pour leur grand engagement passé et à venir les anciens et nouveaux participants à ce beau projet coopératif, ainsi que la DAREIC, très impliquée dans sa réussite.

- **Le programme « Projets-IN / le réseau des projets scolaires franco-allemands, interculturels, interdisciplinaires et innovants »** s'adresse principalement aux collèges et lycées dotés d'une section européenne (ou binationale ou internationale) et qui ont déjà un partenaire allemand. L'objectif de ce programme est de promouvoir les échanges d'élèves par la mise en œuvre d'une pédagogie interdisciplinaire et interculturelle de projet dans un contexte franco-allemand. Vous retrouverez l'appel à projets pour l'année 2015 dans le B.O. n°23 du 5 juin 2014. Les projets sélectionnés bénéficieront d'une subvention de l'OFAJ. Pour en savoir plus : <http://www.ofaj.org/projets-in>.

- **DeutschMobil** : le programme est suspendu pour l'année 2014-2015 en raison d'une *Denkpause* de ses acteurs (Fédération des Maisons Franco-Allemandes, Robert-Bosch-Stiftung et autres partenaires). Cette année, les vans de Mercedes-Benz resteront donc au garage.

## **9- Formation pédagogique disciplinaire**

---

Le **Plan Académique de Formation (P.A.F.) 2014-2015** a été conçu pour répondre directement à vos besoins. Outre les stages à candidature individuelle auxquels vous avez peut-être postulé (« L'écrit dans l'enseignement de l'allemand » ; « TICE et travail collaboratif en allemand »), des stages à public désigné amèneront certains d'entre vous à travailler à la constitution d'une nouvelle

« banque de sujets pour l'épreuve de compréhension orale du baccalauréat » ou encore à se pencher sur « l'entraînement à la compréhension de l'oral » grâce à la « formation hybride » évoquée plus haut. J'invite celles et ceux d'entre vous qui seraient particulièrement intéressés par ce dernier dispositif à me le faire savoir directement par courriel ([david.thieulin@ac-rouen.fr](mailto:david.thieulin@ac-rouen.fr)). D'autres formations spécifiques s'adresseront aux candidats à la certification complémentaire DNL, aux non-titulaires, ainsi qu'aux assistants. La traditionnelle formation à la certification KMK, elle, devrait se tenir courant décembre. Elle sera assurée par Jacques-Alain Pestel qui est par ailleurs chargé de la préparation des candidats à l'agrégation interne à l'épreuve orale de conception et mise en œuvre d'un parcours pédagogique. Enfin, une journée culturelle sur le thème du « romantisme allemand » sera organisée à votre intention en partenariat avec l'Université et un prolongement didactique proposé. Je remercie l'ensemble des collègues formateurs qui fournissent un travail de qualité.

## 10- L'inspection

---

Deux chargées de mission m'épauleront cette année dans le cadre des inspections individuelles. Il s'agit de **Jocelyne Pierre** et **Elisabeth Lizon à Lugrin**. Je vous rappelle que la visite d'inspection n'a pas pour vocation de vérifier la conformité de vos pratiques pédagogiques à un schéma normatif et exclusif, totalement imaginaire. Est valide toute démarche respectueuse des programmes et propice à conduire les élèves vers une pratique autonome de la langue fondée sur la maîtrise de l'ensemble des activités langagières, à développer chez eux des connaissances culturelles, des compétences méthodologiques, citoyennes, etc. L'inspection est avant tout un moment d'échange, l'occasion de bénéficier d'un regard extérieur et avisé sur son enseignement, d'être conseillé, rassuré, voire conforté. Afin de dédramatiser ce moment quelquefois redouté, je vous invite – certains le font déjà – à développer entre collègues (linguistes ou autres) des moments d'observation réciproque de vos cours. Celles et ceux d'entre vous qui accueillent des stagiaires savent à quel point l'effet miroir de ces visites entre pairs est instructif et constructif. Je n'hésite d'ailleurs pas à reprendre à mon compte l'expression de *kritischer Freund* qui présidera à ma démarche et à celle des chargées de mission (*kritische Freundinnen*).

Celles et ceux d'entre vous qui s'interrogent légitimement sur le périmètre des missions de l'enseignant du XXI<sup>e</sup> siècle liront utilement le nouveau *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation* paru au B.O. n°30 du 25 juillet 2013 ([http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)). C'est à l'aune de ce nouveau texte que sont mesurées les compétences des nouveaux enseignants

Le préambule de cette lettre expose parfaitement les attendus de l'inspection. J'y ajoute un paramètre essentiel : la **qualité de la langue** parlée par le professeur (respect de la morphologie et de la syntaxe, précision du lexique, accentuation et intonation prosodique modélisantes, etc.). Nous sommes tous – dans une moindre mesure les locuteurs natifs – confrontés à un processus naturel de « désapprentissage » (*Verlernen*) de la langue que nous enseignons. Il convient donc que chacun entretienne et cultive son allemand, mais aussi s'informe régulièrement de l'actualité sociale, politique et culturelle des pays germanophones (à cet égard, je me permets de vous recommander la lecture du mensuel franco-allemand *ParisBerlin*). Cette contrainte particulière est assurément un gage de qualité pour l'enseignement dispensé.

En attendant de vous rencontrer, je vous souhaite une année riche en projets et beaucoup de réussite et de satisfaction avec vos élèves.

Bien cordialement,

David THIEULIN  
  
[david.thieulin@ac-rouen.fr](mailto:david.thieulin@ac-rouen.fr)